



Création d'entreprise et changement de statuts

Par **barbaraJ**, le **14/04/2008** à **09:43**

Bonjour

Je suis actuellement en micro entreprise prestataire de service, ceci depuis 4 ans.
Aujourd'hui je désire monter mon propre garage moto.

J'ai donc 2 questions, la première est il plus intéressant de fermer mon entreprise actuel et de créer une SARL ou EURL. (dans ce cas puis je bénéficier de l'aide de l'ACCRE)

Ou bien est il préférable de modifier les statuts de mon entreprise actuel pour une SARL ou EURL

Et qu'elle sont les démarche à suivre, étant pour l'instant enregistré à la chambre des métiers.

Par **Thierry Nicolaidès**, le **29/04/2008** à **09:23**

Votre entreprise est en nom propre

vous devez de toute façon créer une société (sarl ou eurl) à la quelle vous apporterez votre activité

prenez un avocat pour vous conseiller (coût de l'ordre de trois mille euros

cordialement

Thierry Nicolaïdès